



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SECTEUR EST DU MONT-SAINTE-ANNE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ FAIT LE POINT

DATE : LE JEUDI 3 AVRIL 2025

LIEU : CHÂTEAU-RICHER, QUÉBEC

La séance du conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré tenue hier soir a permis de faire le point sur les différentes actions entreprises au cours du dernier mois à l'égard du dossier du secteur Est du Mont Sainte-Anne.

Ainsi, en réponse à la demande d'un groupe de citoyens et à l'adoption d'une résolution pour faire entendre leurs préoccupations, le conseil de la MRC a confirmé que :

- La MRC a rencontré la Direction de la Sépaq pour porter le message exprimé lors de la séance du 5 mars dernier;
- La MRC aura l'opportunité d'en discuter au cours des prochains jours avec le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Jonatan Julien.
- En parallèle, la MRC a réitéré son souhait de contribuer à la protection du caractère naturel du secteur Est, tout en y favorisant un développement harmonieux des activités récréotouristiques, en complémentarité avec le plan d'investissement annoncé le 17 décembre dernier.

En mode solutions

Au cours des derniers jours, la Sépaq a multiplié les rencontres pour entendre les différents points de vue et les propositions des organisations, des groupes de citoyens, du milieu communautaire et des gens d'affaires. La MRC se réjouit de constater que ce processus de consultation, qui a été demandé par tous, avance à grands pas. Rappelons que la Sépaq s'est engagée à partager au cours des prochains mois une nouvelle vision de l'avenir du secteur Est, inclusive et respectueuse des aspirations du milieu.

La MRC suit avec intérêt le dossier du règlement des discussions entre la Sépaq et la Station Mont Sainte-Anne. La période de transition actuelle doit se terminer afin de permettre la poursuite des nombreux projets des partenaires du milieu et qu'enfin, le milieu soit en mode solutions et que tous les intéressés au dossier puissent se tourner positivement vers l'avenir.

À PROPOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels!

-30-

SOURCE :

Béatrice Pauly
Directrice générale adjointe

418 824-3420 #227
beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca
mrccotedebeaupre.com